

Études d'histoire religieuse



Du Collège Séraphique de la rue Laviolette au Séminaire Saint-Antoine des Côteaux

Lucien Labelle, o.f.m.

Volume 57, 1990

L'Église trifluvienne et les franciscains

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1006911ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1006911ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société canadienne d'histoire de l'Église catholique

ISSN

1193-199X (imprimé)

1920-6267 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Labelle, L. (1990). Du Collège Séraphique de la rue Laviolette au Séminaire Saint-Antoine des Côteaux. *Études d'histoire religieuse*, 57, 111–135.
<https://doi.org/10.7202/1006911ar>

Du Collège Séraphique de la rue Laviolette au Séminaire Saint-Antoine des Côteaux

Lucien LABELLE, o.f.m.

On ne «continue» vraiment que ce
que l'on est capable de «re-crée»
Emmanuel Mounier

Collège Séraphique = Séminaire Saint-Antoine

Un petit séminaire à deux moments de son existence. Un écart de 60 ans entre ces deux moments.

Une problématique en évolution. Deux conceptions de l'éducation incarnées en deux formes d'internat: la traditionnelle, monolithique; la renouvelée, pavillonnaire. Toujours la même *finis operis*. Une *finis operantis* renouvelée.

Introduction

L'équation placée à la une de ma communication en résume la problématique et en indique la conclusion. Il me reste à en expliciter les données historiques.

Le Collège Séraphique, fondé à Montréal en 1892, prendra pignon sur la rue Laviolette à Trois-Rivières en 1915. Une capacité d'accueil de 90 à 100 élèves. Trop exigü, dès 1920, pour accueillir tous les aspirants à la vie franciscaine qui frappent à sa porte chaque été, il rêvera de s'agrandir sur un autre site, faute de pouvoir le faire sur place. Le rêve deviendra projet en 1952. Un autre écart d'une trentaine d'années. Le temps d'une génération! La problématique avait eu amplement le temps d'évoluer.

La réforme scolaire des années 1960 n'a pas surgi à l'improviste. Déjà dans les années 1950, l'école québécoise s'était engagée dans une vaste entreprise de modernisation¹.

¹ Nicole Gagnon et Jean Gould, «De l'école à l'université: quelle scolarisation?», dans *La société québécoise après 30 ans de changements*, colloque de l'Institut québécois de recherche sur la culture, sous la direction de Fernand Dumont, tenu à Québec en octobre 1989, p. 132. En deux pages, les auteurs ramassent l'essentiel de ce qui s'est passé dans les années 1950: «La modernisation des années 1950», pp. 132-133.

Partout, ça bougeait dans le monde de l'éducation au Québec, particulièrement dans le secteur des collèges classiques.

Dans ces années d'après-guerre, on ne pouvait plus éduquer comme jadis. Nouvelle jeunesse, nouvelle société, nouvelle éducation. Pouvions-nous simplement reproduire à plus grande échelle le petit collège de la rue Laviolette? C'eût été donner dans la nostalgie. Or, en éducation, la nostalgie est mortifère. Car elle incite à regarder le présent à travers un périscope tourné vers le passé. Ainsi peut-on ne rien changer avec bonne conscience. Mais hélas, selon Bertrand Russell, «ce qui rend une grande institution démodée, c'est l'habitude basée sur des succès passés».

Je désirerais que vous receviez mon exposé comme l'illustration concrète du renouveau pédagogique auquel nos collèges classiques procédaient, chacun à sa façon. Le Séminaire Saint-Antoine n'aura été qu'une cristallisation majeure de ce renouveau dans les années 50-60.

Je pratiquerai d'abord deux zooms, le premier sur le Collège Séraphique tel que décrit dans l'acte de fondation, le deuxième sur le projet du Séminaire Saint-Antoine. Deux moments de l'éducation au Québec. Quel chemin parcouru en soixante années (1892-1952)! Évolution lente d'abord, comme dans toute société traditionnelle. Puis de plus en plus rapide après la deuxième guerre mondiale. Il y eut certes réticence, opposition, mais on ne peut endiguer indéfiniment la poussée de la vie. Dans le dernier volet, je retracerai l'évolution du Collège Séraphique de la rue Laviolette de 1927-52, puis du projet SSA de 1952-68. Une sorte de journal de bord rédigé après coup pour savoir et comprendre ce qui s'est passé.

I. Le Collège Séraphique des Origines

1. En sa définition première:

Le Collège Séraphique n'est pas un pensionnat, ni une maison d'éducation préparant les élèves aux différentes carrières. Ce n'est pas non plus un simple petit séminaire destiné à fournir des prêtres pour les besoins d'un diocèse. Ce n'est pas surtout un asile pour enfants pauvres, ni un orphelinat.

C'est un collège spécial, **une sorte de petit noviciat**, ayant pour but d'augmenter le nombre des missionnaires franciscains au Canada et dans les missions.

Pour répondre à cette fin, l'oeuvre accepte des enfants, riches et pauvres, qui offrent des marques sérieuses de vocation à la vie franciscaine. On s'applique ensuite par

une éducation spéciale donnée par les religieux eux-mêmes, à former ces enfants à la science et aux vertus qui conviennent à un si saint état².

Tout est décidément spécial dans ce collège spécial: il se présente comme une sorte de petit noviciat où se donne une éducation spéciale par des éducateurs spéciaux (des prêtres franciscains) à des enfants spéciaux (offrant des marques sérieuses de vocation franciscaine).

Tout est là-dedans de bure vêtu. Si on n'en revêt pas le corps des élèves, on leur en habille l'âme, le coeur, l'esprit, l'affectivité. On en colore leur vision du monde et d'eux-mêmes, des appelés par Dieu à la vie religieuse franciscaine.

Le cadre matériel est le cadre traditionnel de l'internat monolithique. Tous sous le même toit, soumis aux mêmes prestations d'ensemble dans la même chapelle, la même salle d'études, le même dortoir, la même salle à manger, la même salle de récréation, les mêmes promenades. Et tout cela, quels que soient leur âge, leur niveau de développement physique, psychologique, intellectuel, spirituel. Tous soumis au même Règlement, facilement identifié à la volonté de Dieu.

La pédagogie s'inspire d'une vision adulto-morphiste de l'enfant, c'est-à-dire qu'on le considère comme un petit adulte en qui les capacités de l'adulte sont déjà préformées. Il suffit de les développer par l'exercice. D'où une pédagogie à caractère répétitif. Ne devient-on pas forgeron en forgeant! On inculque des comportements plus que des principes de comportements³.

Il s'agit d'une pédagogie très intégratrice, polarisée autour du germe de vocation à protéger et à cultiver. L'incise «une sorte de petit noviciat» arrime le collège sur le noviciat. On y transpose en plus petit les modalités de la vie quotidienne du novice: retrait du monde, rupture d'avec la famille, régime ascétique, exercices de piété. Presque tout, sauf le lever

² P. Hugolin Lemay, *Vingt-cinq années de vie franciscaine au Canada, 1890-1915*, Montréal. Un ensemble de monographies publiées dans la Revue du Tiers-Ordre et de Terre Sainte, 1915, pp. 74-75.

³ «Pendant longtemps en effet, il semble que le but de l'éducation ait été d'aider l'enfant, considéré comme un adulte en miniature, c'est-à-dire comme imparfait, à devenir l'adulte-type, le personnage d'adulte que ses éducateurs souhaiteraient pour lui. (...) L'éducation était alors considérée comme un ensemble de dressages destinés à corriger les imperfections de l'enfant et à réduire, au besoin, par la force, les obstacles l'empêchant de devenir l'adulte idéalisé par ses parents ou ses éducateurs. (...) Mais si tout un système éducatif semble avoir été construit pour dresser l'enfant à devenir le personnage adulte idéal prévu par ses éducateurs, on assiste actuellement à un bouleversement de cette conception.» F. Marchand, «Éducation de la maturité et de la liberté», dans *Supplément de la vie spirituelle*, no. 60, 1er trimestre 1962, pp. 89-90.

de nuit pour les matines. Pédagogie tutoriste inspirée par le soupçon janséniste: surveillance alerte, hantise du scandale.

Le gros bon sens du québécois aérera peu à peu le petit collège, où il fera tout de même bon vivre. La bonhomie franciscaine et le nombre relativement restreint des élèves favoriseront le rayonnement d'un climat familial d'une rare qualité. Devenir «séraphique», c'était entrer dans la grande famille franciscaine, avec sa pléiade de saints, de saintes, de grands missionnaires passés à l'histoire, de penseurs et quoi encore, d'apôtres à tout entreprendre et à tout faire. Sans oublier évidemment l'attrance du Séraphin d'Assise, l'aspirant chevalier devenu le Hérault du Grand Roi.

Demandez aux anciens quel souvenir ils gardent de leur séjour au C. S., si court fut-il. Il avait le secret des empreintes indélébiles. A y regarder de plus près, ce collège spécial se caractérise plus par sa qualification de «petit noviciat» et sa condition **sine que non** d'admission, «offrir des marques sérieuses de vocation franciscaine», que par sa finalité «augmenter le nombre de franciscains au Canada». Le plus souvent, c'est par la modification de ses moyens qu'une institution se renouvelle. Il existe néanmoins un point limite au delà duquel la finalité risque d'être mise en péril.

L'acte de fondation distingue nettement deux finalités, même s'il ne le fait pas en termes formels. Il indique d'abord la finalité proprement dite (**finis operis**), augmenter le nombre des franciscains. Puis, la finalité opératoire (**finis operantis**), sélectionner et préparer les jeunes à la vie franciscaine. Cette préparation consiste à former des jeunes issus d'une société rurale et chrétienne en vue d'une forme de vie franciscaine bien accordée au Québec d'alors.

2. Le C.S. de 1892 à 1916

Ces vingt-cinq premières années du C.S. en terre canadienne sont dominées par la quête d'un édifice assez grand pour accueillir les aspirants à la vie franciscaine, dont le nombre ne cesse de croître.

Arrivés à Montréal en 1890, nos Franciscains de la 2^e Restauration de l'Ordre des Frères Mineurs au Canada se voient contraints en quelque sorte d'ouvrir un embryon de collège en 1892, sans disposer d'un local pour accueillir leurs quatre premières recrues. A Dieu ne plaise! Une veuve du voisinage, Dame Ferdinand Faure, leur donne gîte et couvert. Puis quatre relocalisations en deux ans. Construction du premier collège en 1896. Trente séraphiques mais point de professeurs. Messieurs de Saint-Sulpice y suppléent gratuitement. Ajout d'un étage en 1908. Pre-

mier conventum des anciens en 1911. Retrouvailles de deux jours si chaleureuses qu'on souhaite se retrouver bientôt. Ouverture d'une succursale à Trois-Rivières la même année. 1915, ouverture du C. S. de la rue Laviolette à Trois-Rivières. Une capacité d'accueil de 90 à 100 élèves. Fermeture du collège de Montréal en 1916 et transfert de ses étudiants à Trois-Rivières. Réaménagement intérieur du nouvel édifice pour les accueillir. En se tassant un peu, une capacité de 120 élèves.

Jusqu'en 1933, les finissants passeront les examens du baccalauréat ès-Arts sous l'aile bienveillante du Séminaire Saint-Joseph. Enfin, le C. S. va pouvoir prendre sa vitesse de croisière. Illusion: dès 1920, le voilà de nouveau trop petit pour recevoir tous les aspirants qui frappent à sa porte. On se met à rêver d'un nouveau collège sur un autre site. Le site plus vaste sera déniché en 1948. Le rêve deviendra projet en 1952.

II. Le Séminaire Saint-Antoine du Boulevard des Forges

Tout projet se situe dans une stratégie de changement. Quand on ne veut rien changer, on ne fait pas de projets. On ne se pose pas de problème et on ne prête pas l'oreille à ceux qui nous en posent. L'assistant idéal doit être aveugle, sourd et muet. Mais si l'on envisage un projet, c'est qu'on a déjà accepté le principe du changement. Or cela ne va pas sans un diagnostic préalable⁴. (Bernard Lambert)⁵

1. Le projet S.S.A.

Former un jeune adulte d'un type nouveau en vue d'une vie franciscaine en évolution, à être vécue dans un Québec en mouvement.

2. La formule pédagogique⁶

L'internat pavillonnaire dit de **plein air**, **d'allure familiale** et de **plein vent**, pour le distinguer de l'internat pavillonnaire à l'américaine, qui est plus une mesure administrative que pédagogique. Trois dimensions indissociables.

3. Description de l'internat de plein air

A. La dimension «plein air»

L'internat traditionnel monolithique se fractionne en plusieurs pavillons dispersés sur le campus en trois zones: celle des résidences

⁴ On trouvera le diagnostic dans le 3e volet de cet exposé à l'année 1952.

⁵ Bernard Lambert, «L'Église du Québec peut-elle se donner un projet?», dans *Communauté Chrétienne*, no. spécial 50-51: «L'Église, un projet?», mars-juin 1970, pp. 172-174.

⁶ J'ai développé la pensée pédagogique qui sous-tend le projet SSA sur une dizaine d'années; *Notre futur collège*, premier mémoire, avril 1953, 43 pp., une esquisse du projet avec

pour les étudiants, celle des activités sportives et parascolaires, enfin celle des services communs. Le tout disposé de manière à rendre les ressources éducatives du collège accessibles au public trifluvien à certains moments, sans déranger pour autant les premiers destinataires.

La vie de nos internes allait donc s'apparenter à celle de leurs frères et sœurs qui devaient sortir pour aller à l'école. Ce fut là le premier «scandale». — «Y avez-vous pensé! Nous sommes au pays de quarante arpents de neige!» — Et après?

A condition de ne pas condenser dans la même seconde toutes les tempêtes de neige et toutes les pluies de l'automne, ce sera très viable, même favorable à la santé. Sans compter la redécouverte de la nature: lever et coucher du soleil, la lune avec ses quartiers «menteurs», le ciel étoilé ou gris, la voie lactée, les planètes, la petite et la grande Ourse, les aurores boréales, le chant des oiseaux dans les bosquets, et la chienne Linda avec laquelle on jouera à la cachette. Quelle zoothérapie pour qui s'ennuie ... Plein air! Du bon air à respirer!

B. La dimension «allure familiale»

Il ne s'agit pas de reconstruire artificiellement une famille, mais d'organiser l'internat de telle sorte que le jeune pensionnaire puisse y

sa justification ; *Notre futur collège*, deuxième mémoire, août 1955, 54 pp. et 15 pp. d'annexes, réponse à des objections et explication du projet ; «Pour un internat de plein air», projet de construction scolaire, un résumé des deux premiers mémoires, publié dans *Pédagogie*, octobre 1956, tiré à part de 23 pp. ; *Pour un internat renouvelé: l'internat de plein air*, texte présenté à la commission du programme de la Faculté des arts de Laval, 6 mars 1958, 12 pp., description la plus à point du projet ; «Nous avons à former le jeune d'aujourd'hui dans le monde d'aujourd'hui», dans *Pour une continuité*, communication au 1^{er} congrès des Franciscains éducateurs à Mont-Tremblant, août 1958, pp. 44-53. Le P. Constantin Baillargeon intitulait sa communication d'introduction: «Jeunes franciscains nouveaux pour un Canada nouveau», pp. 16-43 ; «Un internat renouvelé», dans *Pédagogie*, juillet 1959, pp. 557-570, reproduction intégrale de «Pour un internat renouvelé» ; «Le maître de salle», exposé aux directeurs des collèges classiques lors de la réunion annuelle tenue les 18-19 novembre 1959, dans *Cahiers de la FCC*, document no. 12: «Problèmes d'éducation», pp. 22-29, reproduit avec de légères modifications dans *Pédagogie*, mars 1961, sous le titre: «L'éducateur chargé de surveillance», pp. 185-192 ; «Le règlement dans nos collèges», conférences aux directeurs des collèges classiques, lors de la rencontre annuelle, les 19-20 octobre 1960, «But et objectifs du règlement», pp. 3-19, «Éléments stables», «Éléments modifiables du règlement», pp. 29-80, publié par la FCC, document 17 ; Cahier remis aux membres de la Commission Parent lors de leur visite au SSA le 30 mars 62, ce cahier réunit un ensemble de textes, dont deux nouveaux: «Pavillon des classes», pour un enseignement renouvelé. Pour qu'il y ait effort, il faut qu'il y ait espérance de succès, pp. 26-37 ; «Vie spirituelle», aperçu de son organisation au SSA, pp. 38-41.

vivre «comme dans une famille nombreuse et bien ordonnée», selon l'heureuse expression du pape Pie XII⁷.

Dans une famille «bien ordonnée», chacun est traité selon son âge, sa personnalité, son degré de maturité. On n'attend pas, on n'impose pas les mêmes comportements: heure du lever et du coucher, latitude dans les allées et venues, les responsabilités confiées ... On y vit dans un climat de confiance mutuelle; ce qui n'exclut pas de la part des parents une supervision nuancée des activités de chacun. Enfin, il y a place pour des moments de vrais loisirs, «farniente» inclus. Pouvoir ne rien faire, pouvoir rêver, quelle détente parfois! Pouvoir s'isoler en marge du groupe ...

Confiance mutuelle. «J'ai confiance en toi. Tu peux avoir confiance en moi». Confiance donnée à priori. Aussi les parents ne surveillent-ils pas leurs enfants. Ils veillent sur eux. La surveillance naît du soupçon ou de la peur. Elle suscite la tricherie. La confiance mutuelle incite à la prise en charge de soi, à la confiance en soi, à l'initiative, à la responsabilité.

Ce «veiller sur» marque de son esprit l'internat de plein air. Rien n'y sera fermé à clef ou si peu. Ici on est honnête et respectueux des autres. On ne fouille pas dans leurs affaires. L'aménagement intérieur des résidences doit respirer cet appel à la confiance.

Mon premier architecte aura du mal à entrer dans l'idée d'un collègue où on ne surveille pas. «Mais vous ne verrez pas. Vous n'entendrez pas!» — «Je ne veux pas voir. Je ne veux pas entendre. Seulement, prendre le poulx du groupe en vivant au milieu d'eux».

Il y aura des ratés. Bien sûr. Connaissez-vous une forme d'apprentissage qui ne comporte pas son quota de ratés, d'erreurs de conduite?

Ici, l'architecture n'est pas reine, mais servante de la pensée pédagogique à incarner dans la pierre. Une relation de mutuel respect doit se nouer entre le pédagogue et l'architecte. Le pédagogue porte en lui un rêve pédagogique. Il revient à l'architecte de le saisir de l'intérieur pour ensuite le matérialiser dans une épure, plan d'ensemble, le choix des matériaux et des couleurs, etc. On y arrive par approximations successives. «Ce n'est pas ça». «Ça commence à être ça». «C'est ça et ce n'est pas ça». Puis: «C'est ça! Je reconnais mon rêve dans votre plan».

⁷ Pie XII, «Risques et bienfaits de l'éducation en commun», allocution aux dirigeants, professeurs et élèves du Convitto Nazionale Maschule di Roma, du 20 avril 1956, dans *Doc. Cath.*, no. 1223, 13 mai 1956, col. 585.

Aussi bien, est-ce pour favoriser cette ambiance d'allure familiale que, dans l'internat de plein air, on organise des groupes restreints, différenciés et relativement autonomes.

Des groupes **restreints**, parce qu'il n'y a d'éducation véritable et non dressage, qu'au sein de groupes à dimension humaine, où il est plus facile d'être quelqu'un pour quelqu'un, d'être connu par son nom d'âme.

Des groupes **différenciés** ou psychologiquement homogènes. Ainsi l'éducateur peut poser à chacun un problème personnel de conduite, mettre chacun à *même* (c'est permis et souhaité), *en mesure* (le milieu en fournit les moyens) et parfois *en demeure* (chiquenaude pour le jeune qui hésite) de se confronter aux problèmes particuliers de l'étape de développement où il est rendu. Pour certains jeunes, c'est ressenti comme lâcher la proie pour l'ombre.

Le groupe, par son organisation interne, répond aux besoins et aptitudes des garçons «normaux» de tel âge. Il se fait tonifiant pour ceux dont le développement s'effectue comme de soi. Il devient thérapeutique pour ceux, moins nombreux, qui se développent avec difficulté. Le nombre de garçons nécessitant un traitement individualisé s'en trouve diminué d'autant.

Enfin des groupes **relativement autonomes**. Chaque groupe aura sa physionomie propre et un esprit particulier qui s'exprimeront en des institutions caractéristiques: vie en équipe ou non, équipe de structure différente selon l'âge, horaire, exigences disciplinaires, traditions, chant-thèmes, patron, héros, vie religieuse adaptée au groupe, etc. Une telle diversité appelle une certaine autonomie qui se matérialise dans l'aire d'isolement autour de chaque pavillon-résidence. Ça tient de la maison unifamiliale.

Comme le cours classique s'étalait sur huit années, nous avons prévu quatre groupes différenciés, en prenant en considération à la fois le niveau scolaire et le stade de développement.

- **la famille heureuse** pour les 12-13 ans: des enfants- adultes sur le seuil de la pré-adolescence. L'éducateur, responsable du pavillon, doit tenir à la fois de la mère et du père. Suppléer à l'absence d'une «mouman» parfois trop prévoyante et très affectueuse. Quel sevrage dans un tel cas! Parfois se faire le substitut d'un père «manquant». Faciliter l'entrée dans cette famille nombreuse (64 garçons) composée d'une nouvelle «espèce de frères» venus des quatre coins du Québec, les uns dépaysés, d'autres frondeurs ... Une grande famille à situer dans le prolongement des familles d'origine. Et aussi vérifier s'il ne subsiste pas, chez l'un ou

l'autre, des séquelles d'une enfance mal vécue: accrochages affectifs qui compliqueraient le déroulement de l'adolescence.

- **L'équipe-vie** pour les 14-16 ans. Équipe-vie dirigée par l'un d'eux, désigné par l'éducateur. Équipe-vie, non équipe de travail. Huit équipes de huit garçons. Chacune dispose de sa salle d'étude, de son «dortoir». Tous les droits et privilèges sont attachés à l'équipe. Il lui revient de gérer sa vie interne sous la direction de son jeune chef. Celui-ci jouit d'une autorité «donnée». En conséquence, l'éducateur ne passe pas par-dessus la tête du jeune chef, lors même qu'il doit intervenir.

A l'usage, une jurisprudence s'établit. Chacun sait à quoi s'en tenir. L'équipe dispose même du pouvoir de bannir, d'abord provisoirement, puis définitivement s'il le faut, l'un de ses membres qui porte atteinte au bien commun de l'équipe. Décision grave, car dans ce pavillon, être banni de toutes les équipes, c'est être exclu du collège. Une fois, cette exclusion faillit se produire. La huitième et dernière équipe accepta d'accorder une ultime chance au «mauvais joueur». Veuillez croire que notre homme devint un équipier potable. Éducation à la vie sociale par la vie! Et l'éducateur là-dedans? Une large partie de son intervention passe par l'aménagement intérieur du pavillon et par son fonctionnement. Sa première tâche, comme dans le scoutisme: assurer le meilleur fonctionnement possible des équipes par l'intermédiaire des jeunes chefs. Il est d'abord responsable de huit fois huit garçons.

Le Règlement là-dedans? Tout d'abord, il perd son R majuscule pour devenir régulation. Régulation mutuelle des garçons au sein de chaque équipe, régulation des équipes entre elles, régulation de l'éducateur et de ses adolescents. Ces régulations se définissent à partir des heurts de la vie en groupe: constat d'un malaise, d'abus; analyse et régulation faite et décidée par l'équipe ou par l'ensemble des équipes avec l'éducateur.

Il arrive que l'éducateur doive reprendre en mains une équipe ou l'ensemble des équipes. Il reprend le pouvoir seulement après en avoir discuté avec les garçons et après qu'ils aient reconnu leur impuissance momentanée à se gouverner. Ça ne doit être qu'une remise provisoire du pouvoir, une semaine, rarement plus long. Comme les droits et pouvoirs sont rattachés à l'équipe, avec la remise du pouvoir à l'éducateur, ils tombent sous sa férule ...

Ni cogestion, ni auto-gestion pure et simple. Quelque chose de plus complexe où l'éducateur demeure l'éducateur, nanti du droit et même du devoir d'intervention, mais selon un processus où il respecte les règles du jeu établies au préalable. On ne triche pas avec les adolescents. Il doit être assez au fait de la psychologie des adolescents pour les comprendre et assez fort pour composer avec leurs énergies fougueuses, leurs com-

portements en dents de scie. Au fond de lui-même, il doit préférer les chiens bien vivants aux chiens domestiqués, presque trop dociles. Canalisation du «spirit gang».

Un secret: avec les adolescents, parler plutôt de responsabilité, de solidarité, que de liberté — terme explosif avec eux: «Quoi! je ne suis pas libre!»

* Enfin, le groupe de jeunes-adultes de 17-20 ans. Jadis on parlait de grands adolescents. Finies les classes de grammaire, on accède à la Littérature, à la beauté comme à la structure des textes et, au-delà de l'écorce, aux grands problèmes humains de toujours. Par la dissertation littéraire, le discours, la philosophie, les mathématiques et les sciences, c'est l'émergence du raisonnement, de la rigueur intellectuelle. L'humanisme! Dénrée rare de nos jours!

D'adolescents, ils deviennent jeunes adultes. Un autre niveau de maturité prend forme. C'est l'âge de l'amitié, du travail en équipe. L'âge des grandes options: état de vie, profession, partenaire de vie. A ce stade, ils vivront en chambrée de trois et aussi en chambre individuelle. Deux formes complémentaires de la vie en internat. Comme groupe, encore plus que les adolescents, ils auront à gérer la marche de leur résidence, car elle n'est pas une maison de chambres. Ils font également l'apprentissage du service, en collaborant au fonctionnement des pavillons de leurs cadets ou en assumant d'autres responsabilités. On ne devient responsable qu'à travers des responsabilités.

Et l'éducateur, à ce stade du développement? Un adulte crédible par tout ce qu'il est. Le témoin de l'âge adulte d'abord. Une maturité bien assise sur une synthèse personnelle et cohérente de valeurs. Puis crédibilité intellectuelle. Enfin, une sorte de frère aîné capable d'un dialogue sans faux-fuyant.

C. Et la dernière dimension «de plein vent»

Même si elle tombe ici comme un cheveu dans la soupe au terme du long développement qui précède, cette troisième dimension n'en a pas moins son importance pédagogique.

L'expression souligne l'ouverture qui caractérise l'internat de plein air. Pas d'enceinte opaque. Finie l'éducation protectionniste en un milieu aseptisé, fermé sur lui-même, du collège spécial, «petit noviciat». Simplement une haie de conifères pour délimiter le campus.

Ouverture à la famille qui est la grande bienvenue au collège. Ouverture à l'activité culturelle de la cité trifluvienne. Contribution à la culture locale, par l'accueil des gens à des conférences données par le

personnel du collège. Ouverture, non dispersion tout azimut. L'ouverture, comme les deux autres dimensions de l'internat de plein air, se veut éducation à la liberté responsable.

Évidemment, l'organisation de la vie religieuse ou spirituelle prendra elle aussi le pas de développement du jeune. Elle se déploiera d'abord dans les pavillons-résidences sous la responsabilité de l'éducateur. Elle recevra un complément dans les célébrations liturgiques où tous les étudiants seront regroupés. Un membre du personnel, Richard Drolet, au terme d'un stage d'études à l'Institut catholique de Paris, rédigera une étude intitulée «Perspectives pour une pédagogie religieuse personnaliste et communautaire dans un internat de plein air» (1963).

Le projet SSA visait à former un homme nouveau. Le temps est venu d'en ramasser les traits principaux: confiance en soi, esprit d'initiative, prise en charge de sa vie, solidarité, responsabilité, autonomie. Oui, un homme autonome. Je ferais volontiers mienne la définition de l'homme autonome de David Reisman⁸

C'est un homme qui, dans l'ensemble, parvient fort bien à se conformer aux normes de la société dont il fait partie, mais qui conserve son libre arbitre pour choisir entre la conformité et la non-conformité de comportement. L'autonome agit de son gré et de sa propre initiative. Il est préparé à affronter les heurts avec un univers en évolution.

4. Le pavillon des classes

L'internat de plein air, si attentif qu'il soit à la formation de la personnalité, n'attache pas moins d'importance à la formation intellectuelle. L'une ne va pas sans l'autre. Aussi, le pavillon des classes sera-t-il conçu dans l'esprit de l'École Active. Il transmettra des connaissances, certes, mais à travers elles, il visera la formation de l'esprit et apportera un complément au travail de l'internat.

Il sera organisé de manière à rendre possibles plusieurs formes d'enseignements; l'enseignement simultané (le cours magistral), l'enseignement individualisé selon diverses modalités et l'enseignement dit «actif». Pour la simple raison qu'une méthode d'enseignement ne peut être qualifiée de bonne que si elle convient à la fois au professeur, au contenu du cours, à tel chapitre du cours et évidemment aux élèves.

⁸ David Reisman, *La foule solitaire*, Paris, Arthaud, 1964, p. 223.

5. La pédagogie sous-jacente

Globalement, l'esprit et les principes de l'École Active, tels qu'appliqués à la formation de la personnalité dans le mouvement scout et dans les internats de plein air visités en quatre pays d'Europe.

En plus spécifique, la mise en oeuvre d'une pédagogie qui prend appui sur les données de la psychologie du développement humain et du principe de subsidiarité.

*** La psycho-pédagogie**

Elle ne voit plus l'enfant comme un adulte miniature dont la différence avec l'adulte se définit en termes de faiblesse, d'imperfections. L'enfant comme l'adolescent dispose de ses propres virtualités. Et la maturité propre à l'âge adulte ne représente le point de visée de toute éducation qu'après avoir été précédée par les seuils intermédiaires de chacun des stades de développement:

- l'enfant adulte pour l'enfance;
- le jeune adulte pour l'adolescence;
- l'âge adulte pour la jeunesse.

L'éducation doit prendre le pas du développement en aménageant des milieux pédagogiques successifs adéquats. L'internat de plein air ne vise rien d'autre.

*** Le principe de subsidiarité**

L'éducateur refuse de faire, à la place des jeunes et pour eux, ce qu'ils pourraient faire d'eux-mêmes et par eux-mêmes, fut-ce avec son aide, sollicitée ou proposée. La tâche de l'éducateur revient alors à une prise en charge circonstanciée, à la mesure des besoins des jeunes. Il ne démissionne pas de son droit et de son devoir d'intervenir, mais il ne l'exerce que dans un esprit de service, non pour affirmer son pouvoir.

III. Le C. S., un collège en constante évolution (1927-1968)

Un petit séminaire en mal d'une redéfinition

Le C. S. des origines n'est pas demeuré chaudement emmitouflé dans sa définition première. L'évolution a débuté à la fin des années 20 par des changements ponctuels successifs dont le rythme, d'abord lent, s'accélère peu à peu pour devenir hors de contrôle.

Le SSA ne pouvait que prendre le relais du C. S. tel que devenu en 1952. Un véritable renouveau, pensions-nous, ne peut résulter que d'une gestion lucide, courageuse, voire audacieuse du changement et s'inscrire en continuité avec ce qui précède.

Rien ne saurait rendre quasi palpable cette évolution pédagogique que de la suivre à la trace, presque d'année en année, sur près de quarante ans. La collection des *Annuaire*s du collège (1927-67) sera ma source principale d'information. Je ne retiendrai que les moments forts de cette évolution.

1. L'historique d'une problématique de 1927 à 1952

1927

On décrit le «but de l'oeuvre» en reproduisant intégralement le texte de l'acte de fondation, à quelques mots près. Il en sera ainsi jusqu'en 1935.

1927-33

Une première poussée de fièvre novatrice. Le C. S. brise sa coquille de petit collège à la française, sous l'impulsion de P. Ferdinand Coiteux, ancien élève du Séminaire de St-Hyacinthe et ex-curé, promu directeur du collège. Construction d'un jeu de balle au mur, organisation du hockey (patinoire à la grandeur de la cour avec bandes de bois fabriquées par les élèves sous la supervision du Frère Bienvenu, factotum, ligues intérieures, un grand C. S.), réorganisation de l'éducation physique et de l'Académie Saint-Bernardin, à laquelle il restitue son caractère démocratique en rétablissant le conseil composé d'étudiants élus par leurs pairs et d'un Modérateur, création d'un orchestre, pourquoi pas! Cours de diction, initiation à la musique classique par l'audition de disques, lancement d'un bulletin *l'Aube Séraphique*, de la collection des *Annuaire*s et quoi encore! Enfin, le 27 janvier 1933, le point d'orgue: affiliation du C. S. et de notre Scolasticat de philosophie de Québec à l'Université Laval, sous la dénomination officielle du Séminaire Saint-Antoine. Le petit C. S. entrait dans le club sélect des collèges classiques. Si le P. Ferdinand n'a pas tout créé de lui-même, il a su encourager les initiatives de ses collaborateurs, même celles des élèves. Un brave homme au coeur d'or que nous aimions beaucoup, lors même que nous prenions plaisir à nous payer sa tête.

1935-36

Découpage du texte de l'acte fondateur. On retient trois des cinq négations («ce n'est pas ...»); on élimine entièrement le troisième paragraphe et on reformule en partie le deuxième: «C'est un collège spécial, une sorte de petit noviciat, ayant pour but d'augmenter le nombre de prêtres franciscains».

1937

Après un âpre débat de plusieurs années, il est accordé aux séraphiques de passer les vacances de Noël dans leur famille. De même, à partir de 1947, les élèves passeront la Semaine sainte et la fête de Pâques dans leur famille. C'était ouvrir une brèche dans la pédagogie fortement intégratrice du collège. Rapprochement de la famille dont on redoutait l'influence autrefois.

Par ailleurs Noël et Pâques constituaient deux moments forts de l'imprégnation de la sensibilité des élèves: préparation, célébrations liturgiques, rapports plus intenses et plus fraternels avec les Pères.

1943-44

Changement majeur, inattendu celui-là et qui passe comme lettre à la poste. Était-ce la reconnaissance d'un fait acquis ou l'amorce d'une réorientation de la pédagogie du collège? Je me crois justifié d'y voir l'influence du P. Alcantara Dion, Recteur de 1939 à 1942. Il fut l'un des premiers, sinon le premier, à enseigner la psychologie de l'enfant dans les chaires universitaires du Québec à la fin des années 30. A son corps défendant par ailleurs. C'était donner dans le naturalisme!

Un petit séminaire de communauté se définissait autant, sinon plus, par son allure «petit noviciat» que par sa finalité. Ça faisait partie de son essence. Or voici que, dans la définition du collège, on laisse tomber l'incise «une sorte de petit noviciat». Cette incise appelait la préformation du novice dans le séraphique. Désormais, le collège se «contenterait» de faire mûrir dans l'adolescent le jeune adulte, devenu apte, du fait de cette maturation psychologique, intellectuelle et chrétienne, autant à la vie franciscaine qu'au laïc dans la société. Il laissait à l'étape du noviciat la tâche d'initier directement à la vie franciscaine.

Alors qu'en 1935-36, on lisait: «C'est un collège spécial, **une sorte de petit noviciat**, ayant pour but **d'augmenter** le nombre de prêtres franciscains», on lit maintenant: «C'est un collège spécial ayant pour but de **préparer** les jeunes au sacerdoce franciscain». Suppression de l'in-

cise «une sorte de petit noviciat» et reformulation du but du collège en termes de finalité opératoire, «préparer à ...»

Le C. S. devançait ainsi d'une dizaine d'années les directives de Rome demandant de ne plus voir et traiter les séminaristes comme des novices avec toutes les conséquences pratiques de cette réorientation de la formation⁹.

Une question d'importance majeure ne semble pas avoir été posée alors: comment définir un petit séminaire de religieux qui ne veut plus se considérer comme «une sorte de petit noviciat», sans, pour autant, se voir comme un collège chrétien préparant à toutes les professions? En quoi diffère-t-il de ce dernier? Par la finalité certes et aussi par une certaine organisation pédagogique. Laquelle?

Les Pères Oblats posèrent la question dans une enquête dont le compte rendu fut publié en 1958. Même si, à cause des Statuts de Sedes Sapientiae, on ne peut plus considérer un juniorat comme un petit noviciat, plusieurs répondants éprouvent beaucoup de mal à se dégager de l'image «petit noviciat». «Notre but n'est-il pas de former des religieux Oblats de Marie-Immaculée? En bien, il n'est jamais trop tôt pour s'atteler à la poursuite de ce but¹⁰». Qu'en aurait-il été, si on avait posé la même question aux religieux de notre Province en 1943? C'est sans doute pour éviter ce piège qu'on a préféré agir avec discrétion.

1952

Le diagnostic: bilan 1927-52

Le rêve d'agrandir le C. S. devient projet. On a décidé de passer à l'action. Grâce en soit rendue au P. Hervé Blais, supérieur provincial. Il désirait vraiment la construction du nouveau C. S. et, avec non moins de ténacité, il a défendu la formule pédagogique «à immortaliser dans la pierre».

Le projet SSA, nous le recevions, à titre impératif, du C. S. des origines, mais tel que devenu en 1952, et, à titre indicatif, des signes des temps, la conjoncture socio-culturelle globale de l'époque. Prenant en compte cet acquis, nous devons, à l'aide des données de la psycho-péda-

⁹ Pie XII, *Statuts généraux de la Constitution Sedes Sapientiae*, art. 35, par. 2, «Non quasi novitii habendi vel tractandi sunt».

¹⁰ Michel, Leclerq, o.m.i., «Un examen de conscience», dans *Supplément de la vie spirituelle*, ibidem, pp. 5-26.

gogie moderne, élaborer la formule pédagogique appropriée à la situation. D'où la nécessité d'un diagnostic préalable.

Assigné au C. S., au terme d'un séjour d'études supérieures en psycho-pédagogie à Paris (1948-52), durant lequel je m'étais intéressé à l'évolution de l'internat dans cette Europe d'après-guerre¹¹, mon premier soin en arrivant à Trois-Rivières en mars 1952 est de prendre le pouls pédagogique du collège. Je consignais mon diagnostic en août 1953, dans le premier mémoire **NOTRE FUTUR COLLEGE**.

Un collège à bout de souffle par l'usure du temps. Rénovent-on une maison quand on peut la quitter d'un moment à l'autre? Entretien minimal. Tous les recoins sont occupés. Les élèves s'y entassent à qui mieux mieux. Effervescence chez les aînés: ils acceptent de plus en plus mal d'être soumis aux mêmes prestations que leurs cadets.

Un personnel enseignant plus qualifié par une formation académique et pédagogique plus poussée et une expérience accrue. Enseigner au C. S. devient une carrière. On leur devait sans doute la dizaine de changements pédagogiques tout azimut observés.

Dernier constat: ouverture définitivement plus grande à l'humanisme, rapprochement de la famille, retrait du monde atténué. Conséquences du désarrimage du collège d'avec le noviciat!

Quelle pouvait être la signification d'une telle évolution? Je m'arrêtai à l'explication suivante: même si la fin opératoire du collège (**finis operantis**: préparer les jeunes à la vie franciscaine) se formule encore dans les mêmes mots, son contenu pédagogique n'est plus le même.

- les adolescents à former (le terme **a quo**) sont fort différents des jeunes des années 30 à 35.
- le jeune adulte à former (le terme **ad quod**), terme des six années au collège, ne peut être exactement le même, puisque la forme de vie franciscaine, en vue de laquelle nous le préparons, a changé et demeure en transition vers un demain encore indéfini;

¹¹ En juin-juillet 1950, le P. Odoric Bouffard, recteur du C. S., m'accompagnant dans la visite d'une trentaine de collèges en quatre pays, la France, la Belgique, les Pays-Bas, la Suisse. Partout, on s'affairait à renouveler édifices et pédagogie. L'internat renouvelé dit de plein air avait le vent en poupe. A l'été 1951, le P. Hervé Blais, supérieur provincial étant de passage à Paris, je l'accompagnais dans la visite de quatre collèges hauts de gamme, deux traditionnels, deux du type de l'internat de plein air: «Vous pourrez ainsi vous faire une idée de la formule pédagogique à mettre à la base du nouveau C. S. que vous songez à bâtir» ...

- la société québécoise, dans laquelle le franciscain de demain devra exercer son ministère a changé et change encore. Nul ne saurait prévoir jusqu'où cela va aller.

D'où la nécessité d'une prise en main de cette évolution en élaborant une formule pédagogique nouvelle qui prenne en compte toute cette évolution et tourne résolument le C. S. vers un avenir qui commençait à se dessiner. Et ce fut le projet SSA.

Le SSA n'attend pas d'être monté sur le 3^e coteau pour amorcer le renouveau pédagogique. Question de répondre à des urgences et plus encore de s'approprier, personnel et élèves, à l'esprit de l'École Active. J'énumère pêle-mêle: coucher plus tardif pour les aînés; étude dans leurs classes, sans surveillant; études dirigées par le professeur pour les élèves d'Éléments latins; ouverture d'une classe d'Éléments français; transformation de la chapelle en dortoir pour les aînés, toujours sans surveillant, si ce n'est que leur sens de la responsabilité personnelle; on ne se couche plus en silence, mais dans une atmosphère relaxe qui se situe quelque part entre le silence sacré de la salle d'études et les 120 décibels de la salle de récréation (ne pas lire re-création). Le croiriez-vous, certains soirs, ce sera le Préfet de discipline qui brisera le silence: «Voyons, relaxez!» Location de locaux à l'extérieur, etc.

Nos aspirants à plus de liberté et de ... responsabilité, renvoyés à eux-mêmes, oublient la responsabilité pour s'ébrouer dans la liberté. Des «torailles» à la sortie de l'étable au printemps! Ils recevront en juillet une petite lettre du Préfet de discipline: un retour sur leur dernière année! Un examen de conscience à retardement.

1954

Tiens! l'ajout d'une nouvelle condition d'admission: «appartenir à une famille unie, saine et chrétienne». Faut-il comprendre que d'ores et déjà cela ne va plus de soi au Québec?

1955

On était la description du but du collège d'une protestation sur l'honneur qui surprend:

(...) Comme tel, il prépare donc les jeunes à la vie religieuse et sacerdotale. Mais jamais nous ne forcerons la vocation d'un jeune qui voudrait se diriger vers une autre communauté ou vers le clergé séculier. Nous nous faisons un point d'honneur de respecter le mystère de la liberté et de la grâce en chacun.

À tout le moins, on veut laver le collège du soupçon de «forcer» les vocations, ce qui pourtant n'a jamais été son fait. La protestation s'inscrit

dans un contexte socio-culturel plus large. On commence à poser un regard critique sur les petits séminaires de communautés, ces machines à faire des pères et des frères. D'où la crainte d'un embrigadement possible où la liberté et la grâce ne trouveraient plus leur compte¹².

Par ailleurs, il faut bien le reconnaître, certains «recruteurs» trop zélés forçaient la note. «Tu comprends les besoins de l'Église. Tu as ce qu'il faut. Donc tu dois ...» Un tel syllogisme, au terme d'une retraite où l'on vous a chauffé à blanc, ça impressionne un jeune au coeur généreux.

1958-59

Enfin, le SSA prend pignon sur le boulevard des Forges. Un premier contingent de séraphiques viennent occuper les deux premiers pavillons construits. Un deuxième suivra en 1960. Le dernier en 1962. Adieu au C. S. de la rue Laviolette. Il va se transformer en un foyer pour personnes âgées. Une autre vocation essentielle en cette deuxième demie du XX^e siècle.

Et voici le plus grand changement qu'ait connu le C. S. depuis son désarrimage d'avec le noviciat en 43-44. Le prospectus nous présente une redéfinition de la finalité opératoire (**finis operantis**), un élargissement de la condition centrale d'admission, l'ajout de plusieurs conditions d'admission. Si la main gauche ouvre la porte, la main droite tient de main ferme la poignée. Ouverture certes, mais on veut demeurer maître de la situation nouvelle. Il me paraît impossible de ne pas citer longuement ce texte.

But de l'oeuvre: le C. S. est le principal moyen de pourvoir au recrutement de l'Ordre Franciscain au Canada (**finis operis**). Comme tel, c'est donc un petit séminaire au sens strict: il veut aider des jeunes à trouver et à mûrir une vocation religieuse et sacerdotale. Mais cette recherche et cette maturation se font dans un climat de totale liberté, respectant le mystère de l'Esprit qui appelle qui il veut et quand il veut.

Conditions d'admission:

4. Désirer devenir prêtre franciscain, ou du moins, accepter l'éventualité d'une vocation sacerdotale religieuse avec la volonté sérieuse de chercher à connaître le dessein de Dieu.
2. Appartenir à une famille équilibrée, saine et chrétienne dont les parents acceptent l'éventualité d'une vocation pour leur fils.
5. Accepter le règlement du collège avec ses exigences particulières de petit séminaire et se soumettre à l'autorité qui interprète ce règlement et le fait observer.

¹² Jean-G. Yelle, «Réflexions sur le manque de prêtres», dans *Cité libre*, no. 49(1962), pp. 14-17.

Cette acceptation engage autant les parents que leur garçon. (...) Aussi longtemps que persévéra en lui la volonté actuelle de connaître le dessein de Dieu sur lui, il pourra continuer ses études en notre collège, à condition bien entendu que ce qui n'était au début qu'une simple possibilité de vocation devienne d'année en année une réelle aptitude à la vie sacerdotale et religieuse: succès scolaire, personnalité, piété.

On ouvre la porte du collège à un autre groupe de garçons. Jusqu'ici, on n'admettait que des «vocations d'enfants», ces «enfants d'au moins 12 ans» exprimant le désir de devenir franciscains. Désormais on accueillera des vocations d'adolescents, des jeunes chez qui la vocation surgira au cours de l'adolescence, du moins on l'espère. Le nombre de ces jeunes tendait à augmenter. Il ne s'agira donc plus seulement de protéger et de cultiver le germe d'une vocation présumée présente, mais encore d'aider des adolescents à trouver et à mûrir leur vocation qui, par ailleurs, répondent aux autres conditions personnelles et familiales d'admission. En même temps, le collège affirme sa volonté de n'être pas débordé. Il assortit donc l'élargissement du critère central d'admission de mesures très précises, presque juridiques.

2. Si nous faisons le point: 1927-1958

Il me paraît opportun de faire une pause ici. Car bientôt, pour le SSA, ce sera le tournant incontournable des années 64-68. L'historique de l'évolution du C. S. de 1927 à 1958 ne laisse place à aucun doute. Par retouches successives plus ou moins importantes, le collège spécial décrit dans l'acte de fondation a pris peu à peu ses distances par rapport à sa définition première. Il s'est même retrouvé en quête d'une redéfinition à partir de 1943-44.

Trois moments clés: le bris de sa coquille de petit collège frileux (1927-33), le désarrimage d'avec le noviciat et, enfin, la redéfinition de 1958, là où nous en sommes.

Traditionnellement, les petits séminaires de religieux se différençaient des petits séminaires diocésains par deux traits spécifiques: l'arrimage sur le noviciat (comme une sorte de petit noviciat) et l'admission des seuls enfants désireux d'entrer dans leur communauté.

Déjà, en 1943, le C. S. s'était désarrimé du noviciat et voici que, en 1958, il décide d'accueillir également des garçons qui se présentent comme des «chercheurs du dessein de Dieu sur eux». De toute évidence, il n'est plus un petit séminaire de religieux tel que défini traditionnellement, si ce n'est encore de préparer un éventail élargi de garçons à la vie franciscaine. Cela suffit-il pour qu'il puisse affirmer être un petit séminaire au sens strict? Précisément, il se rangeait parmi les petits séminaires diocésains à l'européenne. Ceux-ci ne restreignaient pas l'admission

aux seules vocations d'enfants, ces «séminaristes-nés». Ils accueillaien aussi des jeunes qui, sans avoir l'intention de devenir prêtres, restaient ouverts à un tel appel. Le fait est attesté dans *La vocation sacerdotale* de Joseph Lahitton. La 2^e édition (1912) rapporte l'approbation officielle du Vatican¹³. Par ailleurs, dans les années 50, l'épiscopat français préconisait la même pratique dans le Directoire pour la Pastorale des sacrements:

Pour présenter un enfant au Petit Séminaire, il faut faire plus attention à la qualité de la famille et aux aptitudes de l'enfant, à ses «qualités physiques et morales nécessaires» qu'à son désir d'être prêtre. Il faut cependant qu'il accepte, d'accord avec sa famille, d'être prêtre si le bon Dieu l'appelle (Dir. no. 66).

J. Wicquart, qui cite ce texte, procède ensuite à une véritable redéfinition du petit séminaire. A remarquer que, dans sa définition, ce sont les jeunes qui agissent et non le petit séminaire, comme dans la description du C. S.:

Qu'est-ce donc alors qu'un petit séminaire? C'est une institution d'Église où des enfants, doués des qualités physiques et morales nécessaires chez un prêtre éventuel, issus de familles de qualité, saines et chrétiennes, acceptent de se préparer à la vie, dans la prière, la réflexion, l'étude et l'effort généreux, de sorte qu'à 17 ou 18 ans ils soient prêts intellectuellement et moralement à s'orienter de façon plus déterminée vers le sacerdoce, s'il apparaît que le bon Dieu les appelle à être prêtres¹⁴.

Une redéfinition du petit séminaire qui prenait en compte les données de la psycho-pédagogie, élargissant le concept de vocation en englobant l'état de vie dans le monde et renouvelait la pédagogie de la vocation. Ce fut pour nous toute une trouvaille. Quel chemin parcouru entre cette définition et celle du C. S. de 1892. Une présentation schématique et parallèle va souligner ce qui les sépare.

¹³ Joseph Lahitton, *La vocation sacerdotale*, 2e éd., Paris, Beauchesne, 1913, nos. 319-320; Eusèbe Ménard, *Les vocations tardives*, Montréal, Éditions Apostolicum, 1955, ch. premier: «Les trois temps de la vocation», pp. 17-45. «L'on peut poser en règle générale, écrit le P. Edgar Holden, o.f.m.c., qu'il y a trois âges dans la vocation». * Les vocations d'enfants: le désir du sacerdoce ou de la vie religieuse a surgi durant l'enfance. * Les vocations d'adolescents, de 13 à 17 ans. * Les vocations tardives de jeunes adultes (l'âge des grandes opinions) et même d'adultes, les vocations simplement retardées et les vocations tardives proprement dites (pp. 22-38). On peut parler également d'époques. Ainsi, avant le décret du Concile de Trente créant les séminaires (juin 1546), les vocations tardives étaient très largement majoritaires en nombre. Après le concile, on voit surgir en très grand nombre les vocations d'enfants et diminuer le nombre de vocations tardives. A partir des années 60, s'amorce un renversement confirmé depuis. Il n'y a plus que des vocations de jeunes adultes ou adultes.

¹⁴ J. Wicquart, «Conseils pratiques pour l'entrée au petit séminaire», dans *Vocations sacerdotales et religieuses*, avril 1954, no. 186, pp. 65 ss.

C. S. 1892

- * **destinataires**
 - obligatoirement, des enfants qui ont le désir de devenir franciscains.
 - des appelés

- * **éducation**
 - préparer à la vie franciscaine
 - protéger, cultiver des germes de vocation,
 - dans un milieu fermé, aseptisé, calqué sur le noviciat, «une sorte de petit noviciat»,
 - les modalités de la vie quotidienne ressemblent à celles d'un noviciat, en plus petit, mais pas trop en plus petit. On préforme le novice dans l'adolescent.

- * **but**
 - de telle sorte qu'ils soient prêts à entrer au noviciat à la fin du cours classique,

- * **condition**
 - que le désir de la vie franciscaine se soit avéré être le dessein de Dieu sur eux.

Petit séminaire

- * **destinataires**
 - qu'ils aient ou non l'intention de devenir prêtres, ils se présentent comme des chercheurs du dessein de Dieu sur eux.
 - des «chercheurs»

- * **éducation**
 - ils se préparent à la vie, à un état de vie à discerner dans la prière, la réflexion, l'étude et l'effort généreux.
 - dans une communauté où chacun devient de plus en plus fidèle à ce qu'il doit être, c'est-à-dire à la volonté particulière de Dieu sur lui ..., c'est-à-dire à l'image humaine que Dieu aspire à prendre en lui». (Marcel Légault).

- * **but**
 - de sorte qu'à 17 ou 18 ans (l'âge des grandes options), ils soient prêts ... à s'orienter de façon plus déterminée vers le sacerdoce,

- * **condition**
 - s'il apparaît que tel est le dessein de Dieu sur eux.

Deux conceptions du petit séminaire, la deuxième se situant en continuité avec la première tout en la modifiant à la lumière des données de la psycho-pédagogie et d'une notion de la vocation dépoussiérée.

3. Le tournant incontournable (1964-68)

De 1952 à 1964, le SSA et notre Province franciscaine, dont il relevait, avaient en mains l'initiative des opérations. Ce qu'il advenait du C.

S., c'était une affaire de famille à traiter entre eux¹⁵. La mise en place de la Réforme de l'enseignement et la Révolution tranquille, qui tourne à une mutation socio-culturelle, vont rendre de plus en plus précaire le caractère vocationnel du SSA et même son existence.

Pour survivre comme institution d'enseignement au Québec, il faut adopter le cadre académique défini dans le Rapport Parent. Tu passes par la presse à emboutir ou tu t'associes d'une manière ou l'autre.

En 1964, le Séminaire Saint-Joseph, le Collège Marie-de-l'Incarnation et le Séminaire Saint-Antoine forment un Consortium au niveau collégial, afin de mettre en commun leurs ressources.

En 1965-66, nouvelle et dernière reformulation du but du SSA. Dernière parade à la Cyrano de Bergerac. Le SSA réaffirme ce qui lui glisse déjà des mains, son caractère vocationnel.

Le Séminaire Saint-Antoine est une institution d'enseignement classique à objectif particulier: comme son nom l'indique, c'est en effet un séminaire franciscain. En tant que séminaire, il ambitionne d'assurer d'abord aux étudiants un milieu de vie authentiquement chrétien. Ses responsables sont convaincus qu'un tel milieu, où les valeurs humaines sont informées par les valeurs évangéliques est plus apte à aider des jeunes à trouver et à mûrir une vocation. En tant qu'institution franciscaine, il aspire à ...

En septembre 1966, association du SSA avec la Régionale des Vieilles Forges, pour le secondaire.

Le 21 octobre de la même année, lors d'une réunion pédagogique du personnel franciscain et laïque, le P. Odoric Bouffard, un vétéran de la maison (1937-68), aborde de front la question de la finalité du SSA. Un rappel du passé, puis un regard lucide sur le présent et l'avenir du SSA.

Autrefois le but de notre maison était aussi précis qu'indiscutable: nous étions un collège vocationnel, un collège qui supposait chez les aspirants un appel pour la vie religieuse et sacerdotale, un collège qui voulait cultiver les germes de la vocation.

Ce but nettement affiché donnait à notre maison une physionomie caractérisée et lui permettait d'établir une série d'exigences (...) L'élève était jugé conforme ou non à des canons préétablis. Nous sommes loin de ce passé. (...) Posons clairement

¹⁵ Cécile Bergeron, *Le collège séraphique de Trois-Rivières, 1952-1968*, étude de la tentative de transformation de l'institution traditionnelle en un collège renouvelé, mémoire présenté à la Faculté de théologie de l'Université de Sherbrooke comme complément aux conditions d'obtention de la maîtrise en Sciences humaines des Religions, août 1971, 221 pp. Je tiens à mentionner cette recherche, même si je n'en fais pas état dans mon exposé. On ne décortique pas une recherche de cette qualité en quelques paragraphes. Ce ne serait pas lui rendre justice. Ce pourrait être le sujet d'une autre étude, centrée sur l'attitude de notre Province franciscaine face à la transformation pédagogique de son petit séminaire.

et honnêtement la question; **le Séminaire Saint-Antoine ambitionne-t-il encore de recruter des vocations sacerdotales et religieuses?**

Bien sûr (...) nous serons toujours heureux que des jeunes bien formés, ouverts et déterminés nous annoncent leur intention de joindre nos rangs. Mais nous n'identifions pas notre succès au nombre d'entrées chez les franciscains. Nous croyons à l'éducation chrétienne en particulier. C'est probablement cette foi dans l'éducation qui nous différencie d'un bon nombre de franciscains éducateurs, disons des années '40.

Aider un jeune dans sa promotion humaine d'abord (...) Et nous voulons commencer par ce travail-là, conscients que si cette base humaine fait défaut, les constructions chrétiennes seront toujours un trompe-l'oeil.

Nous pourrions établir des paliers dans nos objectifs. Au premier palier, la culture humaine la plus intégrale, la plus complète possible, sans compromis et sans tricherie. Au second palier, la culture chrétienne présentée avec la même honnêteté, la même franchise, la même ouverture de l'esprit et du cœur.

Et c'est à ce second palier — qui toujours suppose le premier — que se situe **la rencontre du Seigneur qui appelle qui il veut et où il veut**. Autrement dit, la vocation chrétienne réussie (vocation de la nef ou du sanctuaire) est un sommet de l'éducation. (...)

Dans tout notre effort humaniste, une inquiétude doit nous hanter: celle de la rencontre du Seigneur ... avec le plus grand respect des crises et des consciences individuelles. (...)

Cette ambition d'ordre apostolique expliquerait et légitimerait, en définitive, notre présence au Séminaire Saint-Antoine. (Un découpage de Mario Cardin).

La mutation socio-religieuse ambiante modifie en profondeur l'attitude des jeunes et des parents à l'égard de l'idée de vocation à la vie religieuse et sacerdotale. Les médiations humaines inversent leur influence.

Coïncidence? Hasard? Convergence de mêmes facteurs? Les petits séminaires français disparaîtront entre 1968 et 1972¹⁶.

Coïncidence, le séisme socio-culturel de la révolte étudiante de 1968 en France et au Québec en 1969, qui sonnera le glas de l'éducation traditionnelle basée sur la tradition et l'autorité de ceux qui étaient supposés savoir. Bientôt les adultes seront des immigrants culturels dans leur propre pays et seront éduqués par leurs enfants.

Face à cette conjoncture globale, notre Province franciscaine adopte les conclusions du Rapport de la Commission des études créée en 1963 et décide de mettre fin à son **engagement institutionnel** dans le domaine

¹⁶ Armand Le Bourgeois (ancien évêque d'Autun), «Génération de prêtres en France. Du Concile à 1980», dans *Études*, octobre 1990, pp. 393-402; «Pendant cette première période post-conciliaire (1966-72), les séminaires connaissent un certain désarroi. Les petits séminaires disparaissent», p. 395.

de l'éducation. Fermeture de l'Externat classique de Longueuil en 1967. Il fait place au Cégep Édouard-Montpetit. Le SSA cède immeubles et campus à L'UQTR en 1968.

Le personnel franciscain des deux institutions se disperse: les uns vers l'enseignement collégial ou universitaire, et d'autres vers le ministère paroissial. Un dernier, le P. Solano Painchaud, pourra enfin réaliser son désir d'être missionnaire au Pérou, après une attente de 26 années ... Une page de l'histoire franciscaine au Canada venait de se tourner. Mais leur oeuvre se continuerait à travers les Anciens de leurs collègues. Après tout, être éducateur, n'est-ce pas semer dans la gratuité mais avec la certitude que la moisson surgira à son heure. L'éducateur, l'homme des longues et multiples patiences.

Conclusion

Mon propos était d'illustrer par un cas concret, le renouveau pédagogique auquel procédèrent nos collèges classiques dans les années 1950-60, le SSA ne représentant qu'une cristallisation majeure du renouveau dans une institution particulière.

Pour mettre en évidence ce renouveau pédagogique, j'ai décrit successivement la formule pédagogique du Collège Séraphique et celle du Séminaire Saint-Antoine. Une soixantaine d'années les sépare l'une de l'autre.

Le 3^e volet de mon exposé, prenant la forme d'un journal de bord, a suivi le cheminement de l'évolution pédagogique du C. S. au SSA, et de celui-ci à sa fermeture.

Deux moments clé à retenir. Le désarrimage du C. S. d'avec le noviciat en 1943. Il se retrouvait amputé d'une composante de sa définition première et du même coup, en mal d'une redéfinition.

La découverte de la définition du petit séminaire de J. Wicquart devait nous permettre de redonner au C. S. une identité nouvelle. Le renouveau pédagogique dont l'internat de plein air était l'expression et la pédagogie de la vocation incarnée dans la définition du petit séminaire proposée par M. Wicquart se rejoignaient dans une même vision du développement humain. Les séminaristes se présentaient comme des jeunes qui se préparent à la vie dans un cadre particulier afin d'être prêts, dans la vingtaine, à discerner sous le regard de Dieu l'état de vie auquel les appelle tout ce qu'ils sont dans leur être profond humain et chrétien.

Pour nous, la boucle était bouclée. Il nous restait à peaufiner le tout au fil des ans. Hélas, nous n'en aurons pas le temps. En moins d'une

décennie, le SSA sera vidé de son projet pédagogique. Il fut fauché comme un enfant-adulte sur le seuil de l'adolescence. Il demeure au moins dans des documents comme un témoin de la vitalité des collèges classiques. Par ailleurs, il n'est pas utopique de penser que le Séminaire Saint-Antoine a prolongé son existence à travers ses anciens élèves, témoins vivaces d'un rêve pédagogique inachevé.